

qui suit indique les cotes de satisfaction allouées en moyenne sur 10 ainsi que le pourcentage de ceux qui ont alloué une cote de 7 ou plus pour chacun des partenaires.

Partenaire	Cote moyenne sur 10	% - 7/10 ou plus	% - Ne sais pas/ Ne les utilise pas
Industrie Canada	6,6	48 %	20 %
CSEC	6,0	12 %	74 %
Centres du commerce international	6,4	45 %	19 %
Organismes de développement régional (APECA, DEO, etc.)	5,0	9 %	68 %
Agriculture et Agro-alimentaire Canada	7,1	41 %	41 %
Autres ministères fédéraux	6,3	34 %	32 %
Provinces	6,3	40 %	24 %
Associations industrielles canadiennes	6,6	42 %	28 %
Municipalités	5,4	15 %	56 %

La plupart des employés qui ont répondu sont relativement satisfaits à l'égard des partenaires, à l'exception des organismes de développement régional et des municipalités. Néanmoins, il y a des minorités importantes d'employés du SDC qui ne sont pas satisfaits à l'égard de partenaires clés tels que Industrie Canada (40 % ont alloué une cote inférieure à 7), les CCI (46 % ont alloué une cote inférieure à 7), les provinces et les CSEC.

#### 4.7 Processus de transfert des fonctions

Sur les 592 employés qui ont répondu, **seulement 17 % sont d'accord pour dire que le processus de transfert des fonctions (lorsque le personnel canadien passe d'une affectation à l'autre) est adéquatement mis en application.** Cinquante-six pour cent (56 %) sont en désaccord et 27 % ont indiqué qu'ils ne sont ni d'accord ou en désaccord, démontrant ainsi clairement qu'il y a place à l'amélioration dans ce secteur.

#### 4.8 Accès aux installations en dehors des heures régulières de travail

Ce sujet particulier a été soulevé par les employés recrutés sur place. Seulement 28 % d'entre eux sont satisfaits quant à l'accès aux installations en dehors des heures régulières de travail.